

LES TENDANCES FEMME 2026

 Présentiel

PUBLIC

 7 heures

Ce stage s'adresse aux professionnels de la coiffure qui souhaitent maîtriser des techniques de coupes d'une grande précision, des coupes qui évoluent parfaitement dans le temps.

 10 personnes max

LIEU

La Suite
34 rue de Douarnenez 29000 Quimper

PROFIL DU FORMATEUR

Alix Darles, professionnelle de la coiffure à Marseille, spécialiste de la coupe et du styling. Championne d'Europe et médaillée d'or Euroskills.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les tendances de coiffure femme 2025.
- Maîtriser les techniques de coupe et de styling associées aux nouvelles tendances.
- Créer des looks féminins actuels adaptés à différentes morphologies et styles.
- Renforcer sa créativité à travers des inspirations mode et artistiques.
- Adapter les tendances aux attentes spécifiques de sa clientèle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et analyser la géométrie dans l'espace appliquée aux coupes féminines.
 - Maîtriser les techniques de coupe proposées.
- Adapter les différentes sections en fonction de la forme prévue.
 - Comprendre la gestuelle et la méthodologie pour gagner en précision.
- Schématiser les coupes dans l'espace pour mieux visualiser les résultats souhaités.
 - Se perfectionner et gagner en précision dans l'exécution des techniques.
- Réaliser des coiffages et des techniques de finition sur cheveux secs.
 - Allier coiffage et fluidité.

CONTENU

• JOUR 1 MATIN :

Accueil et présentation de la formatrice et des stagiaires.

Recueil des attentes des participants, point sur le niveau d'expérience. Présentation du programme « LES TENDANCES FEMME 2026 ».

Validation de la compréhension du programme de formation de cette journée.

Explication et schématisation de la PREMIÈRE COUPE. Démonstration step by step et interprétation des stagiaires sur tête malléable. Réalisation du coiffage et des finitions de coupe sur cheveux secs avec démonstrations des différentes techniques et astuces.

• JOUR 1 APRÈS-MIDI :

Explication et schématisation de la DEUXIÈME COUPE. Démonstration step by step et interprétation des stagiaires sur tête malléable. Réalisation du coiffage et des finitions de coupe sur cheveux secs avec démonstrations des différentes techniques et astuces.

Explication et schématisation de la TROISIÈME COUPE. Démonstration step by step et interprétation des stagiaires sur tête malléable. Réalisation du coiffage et des finitions de coupe sur cheveux secs avec démonstrations des différentes techniques et astuces.

Synthèse de la formation par la formatrice et les participants.

Remise d'une attestation, puis départs des participants après une évaluation à la suite de l'action de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogiques interrogative, explicative, démonstrative, participative.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Paper board, présentation numérique, supports de synthèse et têtes d'études.

- Outillages et produits à prévoir par le stagiaire :

Tondeuse et sabots - Tondeuse de finition

Ciseaux droits - Ciseaux sculpteurs - Rasoir + lames

Peigne large ou démêloir - Peigne de coupe - Peigne de finition

Sépare-mèches - Vaporisateur d'eau - Balai à cou

Brosse plate - Brosse araignée

Sèche cheveux (+diffuseur)

Produits de finitions - Serviette

(Matériels de coiffure)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Feuille d'émargement à compléter par demi-journée.

- Avant la formation :

Test de positionnement sous forme de questionnaire.

- Pendant la formation :

Évaluation oral et pratique en cours de formation.

- Fin de formation :

Évaluation des acquis en fin de formation avec entretien formateur/stagiaire.

Enquête de satisfaction des participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

- Après la formation :

Évaluation à froid sous forme de questionnaire envoyé quelques semaines après l'action de formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Jusqu'à 48 heures avant le début de la première journée et en fonction des places restantes.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), La Suite s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.